

Le chantier de reconstruction de l'ancien hôpital : une démarche environnementale forte

Chambéry, le 19 septembre 2022

Les travaux de gros-œuvre de l'ancien hôpital J. Dorstter s'achèvent ; place désormais à l'aménagement intérieur du bâtiment. Point sur l'avancement des travaux et, à l'occasion de la semaine européenne du développement durable, focus sur les ambitions environnementales du projet.



Démarrés en octobre 2021, les travaux structurels de gros-œuvre du bâtiment sont désormais terminés montrant le volume définitif de l'ouvrage.

Moins long mais légèrement plus large que l'ancien bâtiment, il se compose de quatre niveaux dont 3 sous-sols et 1 étage en terrasse. A noter que le deuxième sous-sol sera connecté au réseau de galeries logistiques souterraines hospitalières.



Perspective du bâtiment J. Dorstter après réhabilitation @REMIND ARCHITECTE

Signe visible de la fin du gros-œuvre, la première grue a quitté le chantier en début d'été. La seconde partira à l'automne. Elle sera démontée de la même manière, à savoir en deux jours à l'aide d'une grue mobile. Les éléments seront retirés un à un, puis évacués par camion. A noter que le trafic routier ne sera, encore une fois, pas impacté.

Au total 8 900 m² de surfaces intérieures sont désormais disponibles pour l'intervention des entreprises du second œuvre, qui réalisent l'aménagement intérieur du bâtiment. Ainsi les étancheurs, plombiers, électriciens, menuisiers, plaquistes... interviennent tour à tour dans les étages et sur la toiture terrasse.

Les chiffres-clés du gros-œuvre

8 900 m² de surfaces intérieures créées ou réhabilitées

2 700 m² de toiture terrasse accessible

4 niveaux

UNE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE DEPUIS LE DEBUT DU CHANTIER

De la démolition à la réhabilitation du bâtiment, les entreprises intègrent les préoccupations environnementales.

Alors que les aciers et le béton, issus de la démolition, ont été revalorisés à 100%, les déblais issus du terrassement ont été utilisés comme matériaux de remblai sur un chantier de l'agglomération chambérienne.

Un partenariat avec Suez recyclage organise également le tri systématique des déchets. Les matériaux sont collectés dans des bennes par nature (ferraille, bois, plâtre, carton, laine de verre, ordures ménagères, DIB...). Conformément à la réglementation, une clause du marché de travaux prévoit d'ailleurs qu'un minimum de 70% des déchets totaux générés soient valorisés



Enfin, sur toutes les phases du chantier un suivi des consommations en eau et électricité est imposé.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL FORT POUR LE FUTUR BÂTIMENT

Une attention très particulière est donnée à ce chantier de centre-ville, le plaçant dans une démarche (QE) qualité environnemental forte.



Ainsi sur les **aspects extérieurs**, on note trois actions majeures :

1. L'aménagement paysagé de la toiture et des abords du bâtiment comportera 2 350 m² de surfaces plantées. Il permettra de connecter le site au reste de la ville et notamment le parc du château à proximité immédiate. La déambulation des usagers sera rythmée au gré de 18 variétés de plantes, haies et arbustes, qui participeront à la limitation des îlots de chaleur urbains. L'ombre sera apportée par des arbres pouvant aller jusqu'à 20m de haut.



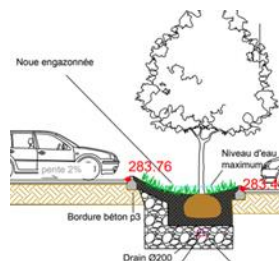
A titre d'exemple, les essences prévues sont des aulnes, des érables pour ombrager les parkings, des fougères, des hortensias dans les talus et en toiture des gauras, des iris, des lauriers ou encore des pommiers à fleurs.



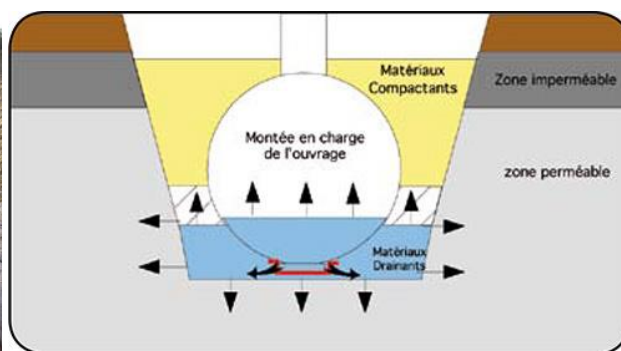
Extraits du carnet paysager du projet

2. Une gestion des eaux pluviales exemplaire avec :

- o La création de noues paysagères et d'infiltration (3 500 m² de surfaces en noues, prairies ou gazons). Aujourd'hui, la totalité des eaux pluviales est directement rejetée dans le réseau du Grand Chambéry. La création de ces aménagements paysagers permettra une désimperméabilisation de la zone.



- o Complémentairement deux bassins d'infiltration seront également mis en œuvre. Ils permettent de récupérer un peu plus de 500 m³ d'eaux de ruissellement des voiries et de la toiture.



Exemple de bassin de rétention enterré à structure alvéolaire

Pour limiter l'imperméabilisation des sols, les places de parking seront réalisées sur un sol en dalles alvéolaires perméables (sauf places PMR pour des raisons d'accessibilité).



- ## 3. La création d'une nouvelle aire de dépotage pour les groupes électrogènes (zone préservant les sols des pollutions liées aux fuites ou déversements de produits polluants) connectée à un réseau indépendant sécurisé qui traite les eaux récupérées (séparateur hydrocarbure).

A noter que les deux dernières actions ont été saluées et subventionnées par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



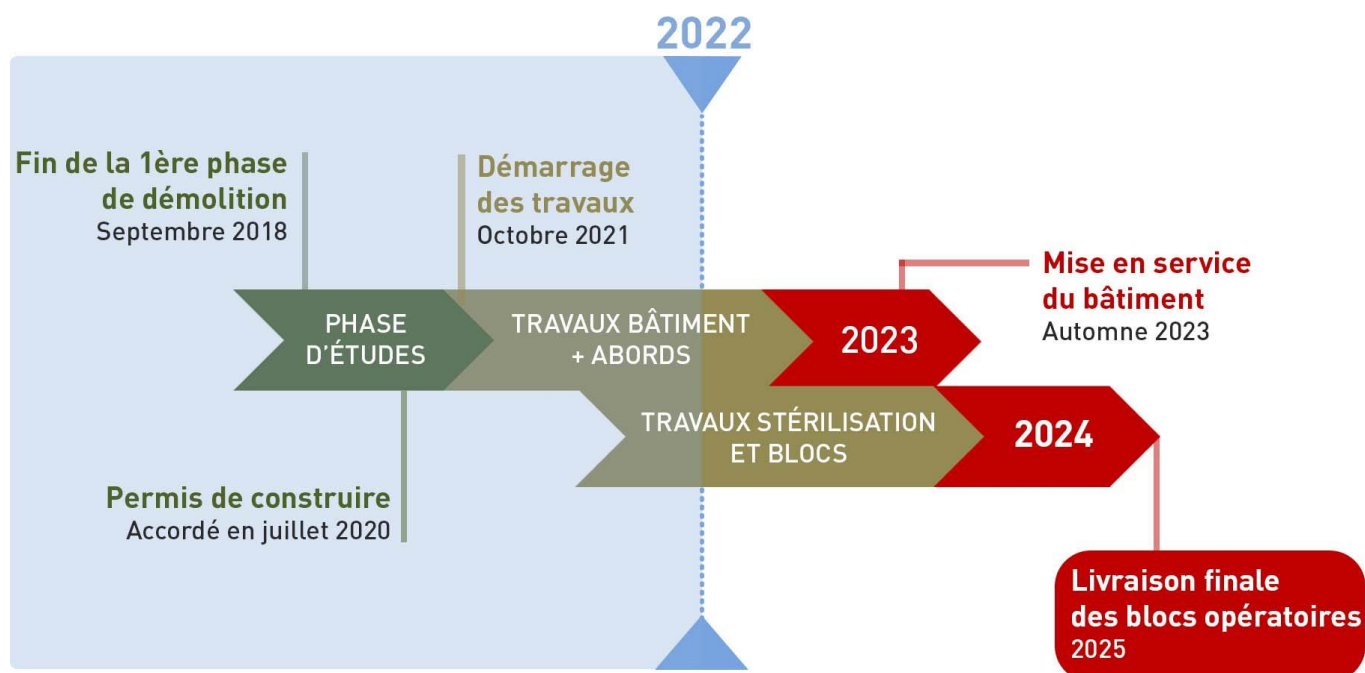
L'info en +

Sur les nouveaux parkings, 14 places de stationnement sont prévues pour être, à terme, **équipées de bornes de recharge électrique**. Aussi, 54 places pour les vélos seront créées pour les usagers et 30 places réservées au personnel.

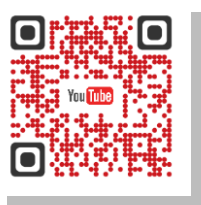
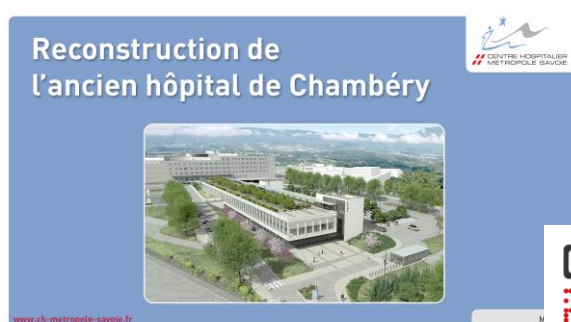
Concernant les **aspects intérieurs** du futur bâtiment, les atouts **environnementaux** du projet portent sur :

- Un système de chauffage raccordé au réseau de chauffage urbain de la ville de Chambéry (lui-même alimenté à plus de 70% par une énergie de récupération)
- Un traitement d'air permettant le chauffage/rafraîchissement des locaux avec une température comprise entre 21°C (en hiver) et 26°C maxi (en été)
- Une récupération totale de chaleur prévue sur les groupes froids air/eau permettant d'assurer le préchauffage de l'eau chaude
- une coupure du système de chauffage/rafraîchissement en cas d'ouverture des fenêtres (contacteur)

LE CALENDRIER DE LA REHABILITATION



POUR EN SAVOIR +, VISIONNEZ LA VIDÉO EXPLICATIVE DU PROJET



<https://youtu.be/SWtUGtrBfy8>

CONTACT PRESSE

Mylène RADICI – Mission communication
04 79 96 59 98 – mission.communication@ch-metropole-savoie.fr